

**COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)
ET SA FORMATION SPÉCIALISÉE**
placés auprès du CIG Petite Couronne

Calendrier prévisionnel MODIFIÉ des séances

pour l'année 2025

Présenté en séance du 7 novembre 2024

Date limite de transmission des dossiers par les affiliés *	Date de convocation (titulaires) et d'information (suppléants) des membres	Date d'envoi du document de travail aux membres	DATE DE LA SÉANCE
Vendredi 20 décembre 2024	<i>Mercredi</i> 15 janvier 2025	<i>Mardi</i> 21 janvier 2025	JEUDI 30 JANVIER 2025
Vendredi 28 février 2025	<i>Mercredi</i> 26 mars 2025	<i>Mardi</i> 1 ^{er} avril 2025	JEUDI 10 AVRIL 2025
Vendredi 25 avril 2025	<i>Mercredi</i> 21 mai 2025	<i>Mardi</i> 27 mai 2025	JEUDI 5 JUIN 2025
Vendredi 25 juillet 2025	<i>Mercredi</i> 3 septembre 2025	<i>Mardi</i> 9 septembre 2025	JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025
Vendredi 17 octobre 2025	<i>Mercredi</i> 12 novembre 2025	<i>Mardi</i> 18 novembre 2025	JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

*** Passé ce délai, les dossiers sont inscrits à la séance suivante.**



Le délai entre la date limite de transmission des dossiers et la date de la séance est destiné à respecter les délais réglementaires de communication du document de travail aux membres de l'instance et à préserver le temps de l'instruction par le secrétariat du CST : vérification des pièces, demande de pièces complémentaires, vérification de la conformité juridique et de la clarté des projets présentés, échanges avec l'autorité territoriale.



Le formulaire de saisine du CST et le formulaire de saisine de la formation spécialisée du CST évoluent en fonction des demandes des membres : le secrétariat du CST recommande de le télécharger au moment de la saisine.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet du CIG : www.cig929394.fr
Rubrique Gestion des ressources humaines \ Organismes placés auprès du CIG \ [Comité social territorial](#)